

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2015/32

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	23

L'An deux mille quinze et le **jeudi 9 avril à 20 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 2 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSÉ, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, MOUNAUT, BOUTONNET, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Présents suppléants : M. CASAU, CAILLEAUX.

M. COUROUAU donne procuration à M. SANZ
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

Secrétaire de séance : Mme HELIP

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVO - VOTE DU BP 2015

RAPPORTEUR : CLAUDE GOMEZ, VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES FINANCES

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2015 transmis et joint à la présente délibération,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 25 mars 2015,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2015.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,
(8 abstentions : M. Courouau, M. Barrabourg, M. Courtié, M. Masonnave,
M. Casadebaig, M. Mounaut, Mme Toutu, M. Sanz)

ADOpte le budget primitif 2015 de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Investissement

Dépenses : propositions nouvelles **2 146 227 €** (pour rappel total budget 3 046 456 €)
Recettes : propositions nouvelles **2 252 380 €** (pour rappel total budget 3 046 456 €)

Fonctionnement

Dépenses : **7 717 783 €**
Recettes : **7 717 783 €**



Le Président

Jean-Paul CASAUBON

